



MRC DE L'ASSOMPTION

« Un jour marquant en faveur de notre essor économique » Chantal Deschamps, Préfète de la MRC de L'Assomption.

Repentigny le 29 mars 2016 : Dans le cadre du nouveau Pacte fiscal établi avec les municipalités en 2015, le gouvernement du Québec confiait officiellement aux villes et aux MRC la compétence du développement économique local et régional. Il s'agissait alors d'un des changements importants qui allaient dorénavant venir meubler un tout nouveau type de relations entre le monde municipal et le Gouvernement du Québec. Rappelons-nous que ces modifications allaient notamment entraîner une grande transformation des Centres locaux de développement (CLD) mais aussi la fermeture des Conférences régionales des Élus (CRÉ).

Prenant acte de cette nouvelle réalité et étant soucieux d'être à la hauteur de ses nouvelles responsabilités, le Conseil de la MRC de L'Assomption se devait de déterminer la formule la mieux adaptée à la réalité de son territoire pour en optimiser le développement économique. « Nous ne sommes pas restés les bras croisés. Comme vous le savez nous étions déjà à pied d'œuvre pour la réalisation de divers travaux pour nous permettre de mieux définir notre vision d'avenir et nos orientations dans le cadre de notre stratégie de relance économique. Je vous rappelle notre vision que je vous avais présentée l'an dernier, lors de mon allocution annuelle à la Chambre de Commerce de la MRC de l'Assomption, et qui a guidé nos choix : **Accélérer une conversion économique à valeur ajoutée et de portée métropolitaine en misant sur le capital humain, l'innovation et une utilisation optimale et intelligente de l'espace.** » Mentionnait la Préfète de la MRC Madame Chantal Deschamps.

Découlant des multiples réflexions de son Conseil au cours des derniers mois, la MRC annonce maintenant clairement sa volonté de maintenir une corporation de développement économique bien outillée et indépendante ayant comme objectif l'essor économique de

notre MRC. Elle aura cependant une mission renouvelée et adaptée, un nouveau nom et une image de marque qui colle à cette vision économique qui fait consensus.

« Notre volonté est d'envoyer un signal fort aux gens d'affaires et aux travailleurs d'ici qui génèrent l'activité économique en se dotant d'un véhicule qui s'inscrit au cœur même de notre stratégie de relance économique. Nous mettrons tout en œuvre pour permettre à notre territoire de participer davantage à l'essor économique de la grande Communauté métropolitaine de Montréal. Ceci se matérialise d'abord aujourd'hui par la signature d'une entente formelle de délégation de mandats de la MRC vers une toute nouvelle entité qui assumera la mise en œuvre de notre vision » ajoutait Madame Deschamps.

En bref, la nouvelle entente de délégation génère les effets suivants :

- Donne vie au déploiement de la nouvelle vision économique pour le territoire;
- Met fin au CLD tel que nous le connaissons actuellement ;
- Créer une nouvelle corporation dont les services sont dédiés aux entreprises et aux projets novateurs.
- Représente un investissement de plus de 1 800 000 \$ pour soutenir notre économie régionale. Un engagement majeur de la MRC de L'Assomption.

La MRC de L'Assomption est un organisme régional qui regroupe les municipalités de Charlemagne, L'Assomption, Ville de L'Épiphanie, Paroisse de L'Épiphanie, Repentigny et Saint-Sulpice, soit 124 230 personnes réparties sur un territoire de 258 kilomètres carrés. La MRC exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du transport en commun, de l'environnement, des matières résiduelles, de la culture ainsi que du développement économique local.